

hem

Genève
Neuchâtel

26-27



modules d'ouverture

MODULES D'OUVERTURE 26-27

Le module d'ouverture, proposé en 2e et 3e année du Bachelor of Arts en musique et en 3e année du Bachelor of Arts en musique et mouvement, est doté de 8 crédits ECTS par année.

Le choix du module d'ouverture peut répondre à différents objectifs :

Enrichir sa formation et son profil artistique d'une expérience différente de sa pratique habituelle,

Découvrir et collaborer avec d'autres disciplines,

Favoriser l'insertion professionnelle future,

Préfigurer la spécialisation de niveau Master.

La planification de chaque module est précisée dans cette brochure. Tous les horaires et salles de cours seront indiqués et confirmés au début de l'année académique sur MyDisee. Si des compléments d'informations sont nécessaires, merci de les adresser à la personne de contact indiquée pour chaque module.

Pour une bonne répartition des effectifs, un premier et un deuxième choix de module doivent être indiqués au moment de l'inscription.

Accompagnement au piano (GE et NE) *	2
Accumulation de crédits (GE et NE) *	3
Acoustique, enregistrement et sonorisation (GE)	4
Approche de la méthode Jaques-Dalcroze (GE) *	5
Art-performance (GE)	6
Créagir (GE)	7
Direction d'ensemble (GE) *	9
Écriture et composition (GE et NE la première année uniquement) *	11
Ethnomusicologie (GE et NE pour la musique irlandaise et de l'Inde du Nord) *	13
Intégrations psychomotrices préalables aux apprentissages artistiques (GE)	15
Jazz et musiques actuelles (GE) *	16
Médiation de la musique (GE)	18
Musicologie, option cours à choix (GE) *	19
Musicologie, option rattrapage en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie (GE) *	20
Musique ancienne (GE) *	22
Musique au cinéma (GE)	24
Musique médiévale (GE)	25
Projets musicaux à vocation sociale (GE)	26
Recherche artistique (GE)	27

* deuxième année possible sous condition

MOV | ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☐ GE ☒ NE	
COORDINATION	René Michon (NE), Nina Uhari (GE)	
CONTACT	ines.flores-brasil-gomes-borges@hesge.ch (assistante du département vocal)	
ENSEIGNANT-E-S	Emmanuel Olivier, Joseph Birnbaum, Mark Biggins Victor Cordero, Eglantina Grapshi, Juliette Journaux et Sylvie Barberi	
COMPÉTENCES VISÉES	Développer la pratique de l'accompagnement instrumental et vocal, la lecture à vue ainsi que la connaissance et l'adaptabilité à divers instruments et divers styles.	
PRÉ-REQUIS	Admission sur audition pour les non-pianistes. Les pianistes ne sont pas soumis-e-s à une audition.	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année. En principe, la deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master en interprétation, orientation en accompagnement.
CONTENU DU MODULE	Cours individuels d'accompagnement instrumental et vocal (Emmanuel Olivier à GE, Mark Biggins (GE, pour les étudiant-e-s en direction de chœur et direction d'orchestre) et Joseph Birnbaum à NE) : 16h Cours de lecture à vue à 2 étudiant-e-s (Emmanuel Olivier à GE et Joseph Birnbaum à NE) : 16h Présentation des familles d'instruments (vents, cordes, chant Victor Cordero et Eglantina Grapshi) : 2 x 3h Séances d'observation / coaching avec des accompagnateurs-rices professionnel-le-s (Juliette Journaux et Sylvie Barberi) : 2 x 3h	Cours individuels d'accompagnement vocal et/ou instrumental (Emmanuel Olivier à GE, Mark Biggins à GE, pour les étudiant-e-s en direction de chœur et direction d'orchestre et Joseph Birnbaum à NE) : 20h si une discipline ou 2 x 10h si deux disciplines. Cours de transposition et réduction à 2 étudiant-e-s (Emmanuel Olivier à GE et Joseph Birnbaum à NE) : 16h
HORAIRES ET SALLES	Cours d'accompagnement et cours de lecture à vue ou de transposition et réduction à planifier avec les enseignant-e-s. Présentation des familles d'instruments : les dates des 2 demi-journées seront communiquées en début d'année académique.	
RDV DE RENTRÉE	Lors du RDV de rentrée du département claviers (GE et NE) : lundi 7 septembre 2026, 15h00, GD-20	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen interne noté de 20 minutes (accompagnement instrumental et vocal) comptant pour 2/3 de la note finale. Examen noté de lecture à vue comptant pour 1/3 de la note finale.	Récital public noté de 30 minutes (accompagnement instrumental et/ou vocal) comptant pour 2/3 de la note finale. Examen noté de transposition et réduction comptant pour 1/3 de la note finale.
JURY	Les professeur-e-s et/ou coordinateur-rices du module d'ouverture accompagnement.	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a	

MOV | ACCUMULATION DE CRÉDITS

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☒ NE	
COORDINATION	Nancy Rieben	
CONTACT	nancy.riebe@hesge.ch	
DESCRIPTIF	Module libre par accumulation de crédits permettant aux étudiant-e-s de construire leur programme en fonction de leurs intérêts. Le programme peut comprendre des cours pris à la HEM, dans d'autres HES genevoises ou suisses, dans des Universités suisses et étrangères. Il s'agit d'un projet personnel proposé par l'étudiant-e puis discuté et validé avec la coordinatrice de l'enseignement et les responsables de département. Nombre d'heures de cours minimal : 48h	
PRÉ-REQUIS	L'admission dans ce MOV se fait sur la base d'un argumentaire envoyé au moment de l'inscription au MOV. La demande doit démontrer la faisabilité du projet et sa pertinence pour la formation de l'étudiant-e. Le nombre d'heures de cours, leur contenu, le nombre d'ECTS, les modes d'évaluation et l'accord de l'institution d'accueil (si pertinent) doivent figurer dans cet argumentaire, sans quoi la demande ne sera pas prise en compte.	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Selon les modalités d'évaluation des cours choisis. Une note est nécessaire pour la validation du MOV.	

MOV | ACOUSTIQUE, ENREGISTREMENT & SONORISATION

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	David Poissonnier
CONTACT	david.poissonnier@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	David Poissonnier, Samuel Albert
COMPÉTENCES VISÉES	Développer une écoute qualitative et technique, développer des outils et le vocabulaire pour dialoguer avec des ingénieur-e-s du son et renforcer l'autonomie dans le cadre d'auto-production en sonorisation et en enregistrement.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Cours théoriques et ateliers pratiques collectifs portant sur les outils techniques pour l'enregistrement et la sonorisation : 48h Travail en autonomie après la période de non-cours de février (montage et mixage).
HORAIRES ET SALLES	Vendredi 15h00-17h00, Petitot B202 ou Blackbox
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : vendredi 18 septembre 2026, 15h00, Petitot B202
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen noté : Réalisation d'une sonorisation et d'un enregistrement lors d'une audition
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture acoustique et régie musicale.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 10

MOV | APPROCHE DE LA MÉTHODE JAKUES-DALCROZE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Florence Jaccottet	
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Pablo Cernik, Tamaé Gennai Deveaud	
COMPÉTENCES VISÉES	Approfondir la compréhension musicale à travers des expériences en musique, en mouvement et en improvisation : • Développer des habiletés corporelles dans les liens mouvement-musique et en rythmique, • Développer l'écoute, l'imagination, la curiosité du son, • Aborder des processus créatifs, • Développer des outils d'observation et d'analyse.	Approfondir la maîtrise de la méthodologie Jaques-Dalcroze : • Développer une musicalité dans le mouvement corporel, • Acquérir une certaine aisance et spontanéité pour improviser, • Pouvoir développer une problématique créative en utilisant ses compétences musicales en les mettant en lien avec les compétences acquises en mouvement, improvisation et d'autres domaines artistiques de son choix, • Développer une capacité de réflexion autour de la méthode Jaques-Dalcroze.
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours pratiques collectifs : 64h	
HORAIRES ET SALLES	Mardi 12h30-14h30, salle 021, Institut Jaques-Dalcroze	
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : mardi 15 septembre 2026, 12h30, salle 021, Institut Jaques-Dalcroze	
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen noté : réalisation pratique d'un travail mettant en lien la musique et les pratiques expérimentées et développées durant l'année.	Examens notés : • Création d'une pièce contenant des éléments d'improvisation instrumentale et de mouvement corporel en lien avec d'autres arts. • Rédaction d'analyses de cours observés avec différentes applications de la méthode. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture Approche de la méthode Jaques-Dalcroze.	
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12 Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor musique et mouvement.	

MOV | ART-PERFORMANCE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Florence Jaccottet
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Florence Jaccottet, Delphine Lanza, Daniel Zea
COMPÉTENCES VISÉES	Capacité à trouver les moyens de mettre en valeur son propos artistique, à créer à partir d'un matériau personnel à travers la sensibilisation aux langages technologiques au service d'une performance artistique, la pratique des nouvelles technologies sonores, la conscience et la pratique corporelle, la compréhension et l'expressivité au sein de différents espaces scéniques.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours pratiques collectifs : 48h • Improvisation avec les technologies (son, lumière, image, scénographie). Sensibilisation et compréhension des langages technologiques au service d'une performance artistique. 20h • Travail sur la corporalité du musicien : par l'improvisation et la composition instantanée, développer l'aisance physique de l'instrumentiste, approche du corps dans une perspective scénique, exploration des relations entre le corps, l'espace et son instrument. 20h • Qu'est-ce qu'une mise en scène : construction et développement. Élaboration d'une mise en scène à partir de la proposition de l'étudiant-e, travail sur les émotions, la mise en valeur d'un propos, quels espaces pour la thématique choisie (pièce musicale, improvisation, etc.). 8h
HORAIRE ET SALLES	Vendredi 11h00 – 12h30, salle de spectacle, Institut Jaques-Dalcroze
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : Vendredi 18 septembre 2026, 11h00, salle de spectacle, Institut Jaques-Dalcroze
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examens notés : • Représentation publique d'une performance comprise entre 5' et 10' mettant en relation les outils travaillés durant l'année. • Un compte-rendu conclusif d'une dizaine de pages. Chaque examen compte pour un tiers dans la moyenne finale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture Art-performance.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12

MOV | CRÉAGIR

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Simon Gaberell (HES-SO Genève), Denis Schuler (HEM)
CONTACT	denis.schuler@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Denis Schuler (HEM) Anandy Clerc (HETS), Gaël Brulé (HEdS), Yves Corminboeuf (HEAD) Corinne Desjaques (HEG), Nathalie Mongé, Didier Challand et Véronique Guiné (HEPIA)
COMPÉTENCES VISÉES	Créagir est un atelier interdisciplinaire qui implique les étudiant-e-s des 6 hautes écoles de la HES-SO Genève et leurs différentes filières dans des projets agiles et collaboratifs pour inventer la ville de demain. L'équipe pédagogique propose l'apprentissage par projet et privilégie le travail de conception en atelier collectif pour inventer des solutions face aux défis urbains actuels. Elle veille à ce que les étudiant-e-s se comprennent et progressent en s'appuyant sur la force et les compétences du groupe. Les étudiant-e-s sortent de l'atelier Créagir avec des compétences nouvelles liées aux transformations de la ville, élargissent leur horizon vers d'autres disciplines et développent leur savoir-être.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Les étudiant-e-s collaborent et abordent - en petits groupes interdisciplinaires - un projet créatif et concret pour transformer les pratiques d'un quartier de la ville. Il s'agit d'un apprentissage par projet. Le site est proposé en partenariat avec une collectivité publique. Un contact direct avec les futurs utilisateurs ou acteurs du site est organisé. L'atelier s'articule autour de plusieurs temps forts collectifs : • Une semaine d'atelier la semaine avant la rentrée d'automne qui rassemble les étudiant-e-s, les professeur-e-s encadrant-e-s et les acteurs-rices du site. Les objectifs de cette rencontre sont triples : la compréhension du site et de ses enjeux ; la constitution des groupes et le choix des référents ; la formulation d'une esquisse de projet. Cette première semaine s'articule autour de présentations théoriques, de moments de travail en groupes, de visites et de témoignages d'expériences. • Trois demi-journées de présentations orales et de discussions collectives. • Un suivi pédagogique de la progression des groupes organisé sous forme de tutorat durant le semestre.
HORAIRES ET SALLES	Semaine de workshop : du jeudi 03 septembre au mercredi 09 septembre 2026. Demi-journées intermédiaires : mercredi 14 octobre et vendredi 20 novembre 2026. La présence des étudiant-e-s est attendue sur un bloc de 3 présentations, soit 1h30 durant la matinée. Présentation nocturne : le mercredi 18 octobre 2026 à partir de 18h. Présentation finale : mercredi 13 janvier 2027. Séances de coaching d'une heure quatre fois durant le premier semestre à placer sur rendez-vous le mardi, mercredi ou jeudi entre 17h30 et 20h00. Attention : le module demande un investissement dans le quartier genevois retenu pour le projet (périmètre à définir).
RDV DE RENTRÉE	Jeudi 03 septembre 2026, 08h30, lieu à définir

MOV | CRÉAGIR (SUITE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examens notés : • Progression du groupe (1 pt) • 2 présentations intermédiaires (2 pts) • Présentation orale finale du projet collectif (1 pt) • Rendu d'un dossier écrit collectif (2 pts)
JURY	Les intervenant-e-s du module Créagir.
EFFECTIF	Minimum : 3 Maximum : 5
REMARQUE	La HES-SO Genève offre l'opportunité aux étudiant-e-s Créagir, après l'évaluation pédagogique, de communiquer et valoriser leurs projets dans le cadre d'un jury. Un prix-récompense de CHF 6'000.- sera remis aux équipes lauréates.

MOV | DIRECTION D'ENSEMBLE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Laurent Gignoux, Nina Uhari	
CONTACT	Laurent.gignoux@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Direction d'orchestre : Yann Kerninon Direction de chœur : Natacha Casagrande Direction d'ensemble à vents : Vincent Métrailler Instrumentation : Victor Cordero	Direction d'orchestre : Laurent Gay Direction de chœur : Mihály Zeke Harmonie au clavier : Christophe Sturzenegger (coordination)
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences de base de la direction, par l'observation et la pratique, en lien avec les éléments de langage corporel, tant technique que musical : gestique métrique, geste respiratoire. Développer sa capacité à verbaliser ses intentions musicales et les communiquer à un ensemble.	Développement des compétences acquises durant la première année du module d'ouverture, en se concentrant sur la direction d'orchestre ou la direction de chœur.
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour pouvoir suivre la deuxième année du module d'ouverture de direction, l'étudiant-e choisit soit la direction d'orchestre soit la direction de chœur. L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année, mais la réussite de l'examen ne garantit pas une place. En principe, la deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master en interprétation spécialisée, orientation en direction d'orchestre ou de chœur.
CONTENU DU MODULE	Direction d'orchestre (travail à la table et travail de la gestique) : 16h Direction de chœur (travail sur la gestique, notions de pose de voix et mise en pratique avec le chœur constitué des élèves de direction) : 16h Direction d'ensembles d'instruments à vent (gestique, respiration, répertoire) : 8h Temps d'observation : 7h • Un cours à la table (direction d'orchestre ou de chœur) : 3h • Observation d'une session de l'orchestre-atelier : 4h	Cours de direction d'orchestre ou de chœur : 32h Temps d'observation d'une session complète de direction d'orchestre ou de direction de chœur avec l'orchestre-atelier ou le chœur atelier : 8h Un semestre supplémentaire d'harmonie au clavier : 16h

MOV | DIRECTION D'ENSEMBLE (SUITE)

HORAIRES ET SALLES	Direction de chœur et direction d'orchestre : vendredi 16h00-18h00, GD-38 Un cours à la table (direction d'orchestre) : mercredi 11h00-14h00, GD-38 Direction d'ensemble d'instruments à vent : horaire communiqué ultérieurement Séminaire d'initiation à l'instrumentation : jeudi 05 février 2026 10h00-12h00 et 14h00-16h00, salle à déterminer Un cours à la table (direction de chœur) : horaire communiqué ultérieurement Observation d'une session de l'orchestre-atelier : un lundi et un mardi de 11h00-13h00 et de 14h00-16h00.	Direction d'orchestre : vendredi 11h00-14h00, GD-38 Direction de chœur : horaire communiqué ultérieurement, salle à déterminer
RDV DE RENTRÉE	Vendredi 11 septembre 2026, 10h30, GD-10 Deuxième année, pour la direction d'orchestre : lors du premier cours, GD-38 Deuxième année, pour la direction de chœur : lors du premier cours, GD-10	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Une moyenne des notes portant sur les examens de direction chorale et de direction d'orchestre. Validation par participation pour la direction d'ensemble à vents, l'initiation à l'orchestration et les temps d'observation.	Examen noté avec l'orchestre-atelier ou le chœur-atelier sur une des œuvres préparées durant l'année.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en direction d'ensemble et le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e.	Le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e à titre de président-e du jury et un-e expert-e externe.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : 14 La première année du MOV ne peut pas être suivie par les étudiant-e-s en Bachelor de direction de chœur ou de direction d'orchestre. La deuxième année peut l'être mais uniquement en direction de chœur pour les chef-fe-s d'orchestre et en direction d'orchestre pour les chef-fe-s de chœur.	

MOV | ÉCRITURE ET COMPOSITION

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☒ NE (année 1 uniquement)	
COORDINATION	Nicolas Bolens	
CONTACT	nicolas.bolens@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Nicolas Bolens (GE), Victor Cordero (NE), intervenant-e-s ponctuel-le-s	Selon profil et projet de formation future : un-e des professeur-e-s de composition ou Nicolas Bolens (GE), Victor Cordero (NE)
COMPÉTENCES VISÉES	Acquérir les outils nécessaires à la création de courtes pièces de musique de chambre.	Acquérir les outils nécessaires à la création de pièces pour grand ensemble, développer la maîtrise des timbres et la connaissance du répertoire pour grand ensemble.
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année et d'une lettre de motivation à envoyer au coordinateur deux semaines avant l'examen. En principe, la deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master de composition ou en Master de théorie.
CONTENU DU MODULE	Cours de composition et d'écriture à 4 étudiant-e-s : 48h (2 heures par semaine au premier semestre et 1 heure par semaine au 2e semestre)	Cours de composition et d'écriture à 4 étudiant-e-s : 32h Notation musicale – logiciels d'édition : 12h
HORAIRE ET SALLES	Genève : Cours de composition et d'écriture : vendredi 13h00 : 1er groupe 14h00 : cours collectif 15h00 : 2e groupe Neuchâtel : Cours de composition et d'écriture : mercredi 10h00–12h00 (horaire à affiner selon le nombre de participant-e-s), salle à déterminer.	
RDV DE RENTRÉE	Jeudi 10 septembre 2026, 11h00, salle à déterminer. Les étudiant-e-s de Neuchâtel ont la possibilité de suivre la séance en présentiel ou en visio.	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen noté : écriture et audition publique d'une pièce.	Examen noté : écriture et audition publique de deux pièces.

MOV | ÉCRITURE ET COMPOSITION (SUITE)

JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en écriture et composition et le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e.	Le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e à titre de président-e du jury et un-e expert-e interne ou externe.
EFFECTIF	Par site : Minimum : 4 (1 groupe) Maximum : 8 (2 groupes) Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor de composition ou de composition à l'image.	
REMARQUE	Les étudiant-e-s qui suivent ce MOV sont invité-e-s à toutes les activités des départements de Création et de Culture musicale et pratiques théoriques	

MOV | ETHNOMUSICOLOGIE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☑ GE ☑ NE (uniquement pour la musique irlandaise et musique de l'Inde du Nord)	
COORDINATION	Talia Bachir-Loopuyt	
CONTACT	talía.bachir-loopuyt@hesge.ch (GE), rené.michon@hesge.ch (NE)	
ENSEIGNANT-E-S	Talia Bachir-Loopuyt, Timothée Coppey, Patrik Dasen, Reinaldo Delgado, Basel Rajoub, Lingling Yu, NN	
COMPÉTENCES VISÉES	• Appréhender par la pratique des répertoires autres que celui de la tradition classique occidentale ; • Apprendre à situer ces répertoires dans leurs contextes culturels et sociaux et leurs théories propres ; • Faire l'expérience d'autres approches pédagogiques ; • Découvrir et apprendre à exploiter des ressources bibliographiques et documentaires sur le champ musical étudié.	• Approfondir la connaissance d'un répertoire ; • Développer les compétences d'interprétation (ornementation, improvisation) ; • Apprendre à concevoir et mener à bien un projet personnel s'appuyant sur les ressources de l'ethnomusicologie ; • Se familiariser avec des enjeux transversaux de l'ethnomusicologie.
PRÉ-REQUIS	Aucun	La deuxième année de ce MOV est en principe réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master d'ethnomusicologie ou envisageant de développer un projet en lien avec l'ethnomusicologie dans le cadre de leurs études de Master. L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année.
CONTENU DU MODULE	Un cours pratique et théorique au choix (64h dont 48h de pratique et 16h de théorie) : • Musique soie et bambou de la Chine du Sud (Lingling Yu et Patrik Dasen) ; • Gamelan de Bali (Timothée Coppey et Patrik Dasen) ; • Ensemble oriental (Basel Rajoub et Talia Bachir-Loopuyt) ; • Percussions afro-cubaines (Reinaldo Delgado et Patrik Dasen) ; • Musique classique de l'Inde du Nord (NN et Patrik Dasen, cours donné à Neuchâtel) ; • Musique irlandaise (Patrik Dasen, cours donné à Neuchâtel).	Un cours pratique au choix (48h) : • Musique soie et bambou de la Chine du Sud (Lingling Yu et Patrik Dasen) ; • Gamelan de Bali (Timothée Coppey et Patrik Dasen) ; • Ensemble oriental (Basel Rajoub et Talia Bachir-Loopuyt) ; • Percussions afro-cubaines (Reinaldo Delgado et Patrik Dasen) ; • Musique classique de l'Inde du Nord (NN et Patrik Dasen, cours donné à Neuchâtel) ; • Musique irlandaise (Patrik Dasen, cours donné à Neuchâtel). Une masterclasse à choix dans l'offre de masterclasses du Centre des Cultures.

MOV | ETHNOMUSICOLOGIE (SUITE)

CONTENU DU MODULE (SUITE)	Une masterclasse à choix dans l'offre de masterclasses du Centre des Cultures. Une rencontre du Centre des Cultures.	Trois rencontres du Centre des Cultures ou du cycle de conférences du Master en ethnomusicologie (MEG). Un tutorat (8h) pour l'élaboration du projet personnel.
HORAIRES ET SALLES	• Musique classique de l'Inde du Nord : horaires et salle à déterminer • Musique soie et bambou de la Chine du Sud : jeudi 14h00-16h00, GD-00 • Gamelan de Bali : mercredi 14h00-16h00, GD-00 • Ensemble oriental : mardi 16h00-18h00, GD-00 • Percussions afro-cubaines : jeudi 18h00-20h00, GD-00 • Musique irlandaise : semestre d'automne, vendredi 10h30-13h00, semestre de printemps, un vendredi sur deux, 10h30-13h00, site de Neuchâtel	
RDV DE RENTRÉE	Mercredi 09 septembre 2026, 09h30, GD-10	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Evaluation pratique : participation au concert de fin d'année. Evaluation théorique : travail écrit de 6000 à 8000 signes	Evaluation : participation au concert de fin d'année et présentation publique du projet personnel dans le cadre du festival Interstices ou d'un autre événement du Centre des Cultures.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en ethnomusicologie.	
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 15 (percussions afro-cubaines) Le cours « musique de l'Inde du Nord » ne peut pas être suivi par les percussionnistes. L'ensemble oriental ne peut pas être suivi par les cuivres qui sont invités à choisir les percussions afro-cubaines.	Minimum : - Maximum : 15 (percussions afro-cubaines) Le cours « musique de l'Inde du Nord » ne peut pas être suivi par les percussionnistes.

MOV | INTEGRATIONS PSYCHOMOTRICES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES ARTISTIQUES

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Florence Jaccottet (HEM), Gemma Gebrael Matta (HETS)
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch, gemma.gebrael-matta@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Gemma Gebrael Matta, Fanny Balmer
COMPÉTENCES VISÉES	Développer sa compréhension des préalables psychomoteurs et de leurs rôles dans les apprentissages artistiques. Prendre contact de manière sensible avec ses propres modalités d'apprentissage et acquérir des bases théoriques sur le développement psychomoteur dans le but d'enrichir et de préciser sa méthodologie et sa pédagogie.
PRÉ-REQUIS	Avoir une expérience préalable ou en cours d'enseignement avec des enfants ou des adultes.
CONTENU DU MODULE	16 demi-journées de 3h réparties sur un semestre et demi (48h) Apports théoriques et méthodologiques, mises en situation corporelles et ludiques et analyse de la pratique.
HORAIRE ET SALLES	Le module d'ouverture se déroule dans les locaux de la HETS, Bâtiment G, CERIP, 1er étage, 5 rue Henri Christiné 1205 Genève. Jeudi 08h45–11h45, CERIP
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : jeudi 24 septembre 2026, 08h45, CERIP
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen écrit noté : réalisation d'un travail écrit de réflexion et de discussion des apports de l'approche psychomotrice dans le cadre d'une situation professionnelle réelle vécue par l'étudiant-e.
JURY	Les professeur-e-s du module.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12

MOV | JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Nicolas Hafner	
CONTACT	nicolas.hafner@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Patrick Dasen, Nicolas Hafner, Marc Perrenoud	
COMPÉTENCES VISÉES	Côtoyer le domaine des « musiques actuelles » (blues, jazz, reggae, rock, funk, etc.) par des approches théoriques et pratiques.	Développer l'improvisation au piano et/ou à son instrument en maîtrisant les grilles harmoniques, les modes d'improvisation et l'architecture d'un solo.
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année et sur le préavis favorable des professeurs concernés.
CONTENU DU MODULE	1. Patrick Dasen – Cours théorique collectif : 7 x 1h30 2. Marc Perrenoud ou Nicolas Hafner – Pratique d'ensemble en petits groupes (max 3 étudiant-e-s) : 32h 3. Nicolas Hafner – Grand ensemble : 6h + 7h	1. Marc Perrenoud ou Nicolas Hafner – Pratique d'ensemble en petits groupes (max 3 étudiant-e-s) : 32h 2. Nicolas Hafner – Grand ensemble : 6h + 7h
HORAIRE ET SALLES	1. Patrick Dasen – Cours théorique collectif Les mercredis, 16h30-18h00 Automne : 16, 23 & 30 septembre 2026 07, 14, 21 & 28 octobre 2026 Printemps : 24 février 2027 03, 10, 17, 24 mars 2027 07 & 14 avril 2027 2. Marc Perrenoud ou Nicolas Hafner – Pratique d'ensemble en petits groupes Les lundis et mardis, Petitot ou Stand 3. Nicolas Hafner – Grands Ensembles (I et II) au Chaudron (EMA) Les vendredis : 15 janvier 2027 09h00-17h00 22 janvier 2027 14h00-21h00 (concert à 19h00) 05 mars 2027 09h00-17h00 12 mars 2027 14h00-21h00 (concert à 19h00)	
RDV DE RENTRÉE	Vendredi 11 septembre 2026 à 10h00, GD-10	

MOV | JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES (SUITE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen pratique noté associant des prestations en solo, en duo et/ou en petits groupes : grilles d'accords, standards de jazz, improvisation solistique. Participation obligatoire à toutes les sessions du Grand Ensemble, y compris la prestation publique.
JURY	Les professeurs du module d'ouverture jazz et musiques actuelles.
EFFECTIF	Minimum : 16 Maximum : 26 Dans l'idéal, par semestre pour le Grand Ensemble : 1 ou 2 pianos/claviers, 1 contrebasse/basse, 1 batterie, 1 guitare. Vents, cordes et chant illimités.

MOV | MÉDIATION DE LA MUSIQUE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Sassoun Arapian (HEM), Laure Spaltenstein (Unige)
CONTACT	sassoun.arapian@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Sassoun Arapian, Laure Spaltenstein, intervenant-e-s externes
COMPÉTENCES VISÉES	• Capacité à élaborer un projet de médiation en lien avec une institution et un public. • Capacité à mener un atelier musical en situation réelle. • Expression orale et capacité de vulgarisation.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	• Séances hebdomadaires d'1h30. • Séances de travail complémentaires, in situ avec les partenaires des projets. • Réflexion sur la médiation musicale (histoire, contexte, tendances actuelles) en dialogue avec des spécialistes. • Rencontres avec des acteurs du milieu musical genevois (Concours de Genève, Contrechamps, Concerts du cœur, etc.) • Travail autonome de création d'un projet de médiation. • Collaboration avec des étudiant-e-s en musicologie. • Réalisation du projet de médiation. • Retour sur l'expérience vécue.
HORAIRES ET SALLES	Mercredi 12h00-14h00 (fin septembre-fin décembre) Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, PHIL216 (Bâtiment des Philosophes) La réalisation des projets de médiation s'étend sur le deuxième semestre. Lorsque tous les projets ont été réalisés, une séance de bilan et de discussion est organisée.
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : mercredi 16 septembre 2026, 12h00 Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, salle PHIL216 (Bâtiment des Philosophes)
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen noté : évaluation sur la base du résultat des projets de médiation et d'un rapport (par oral ou par écrit) sur l'expérience vécue.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en médiation de la musique.
EFFECTIF	Minimum : 2 Maximum : 15

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION COURS À CHOIX

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Laure Spaltenstein	
CONTACT	laure.spaltenstein@unige.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève	
COMPÉTENCES VISÉES	Se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en musicologie en vue de la rédaction d'un travail académique (problématique, plan, bibliographie, citation des sources, rédaction, etc.).	Maîtriser un sujet spécifique et en dégager une réflexion argumentée et documentée.
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, expression orale et écrite).	
CONTENU DU MODULE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION	Deux séminaires, chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines) : 1. Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre. 2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique convenu avec la/le professeur-e.	Deux séminaires, chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines) : 1. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre. 2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique convenu avec la/le professeur-e.
HORAIRE ET SALLES	Introduction à la recherche musicologique : semestre d'automne, mardi 12h15-13h45 Séminaires à choix : selon horaire de l'unité de musicologie, au semestre d'automne ou de printemps Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, PHIL216 (Bâtiment des Philosophes)	
RDV DE RENTRÉE	À convenir avec la coordinatrice du module.	
JURY	Les enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a	
REMARQUES	Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/accueil). Le semestre d'automne se termine aux vacances de Noël.	

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION RATRAPAGE

en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Laure Spaltenstein	
CONTACT	laure.spaltenstein@unige.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève	
COMPÉTENCES VISÉES	Les deux années du module avec option rattrapage en vue d'un master en musicologie permettent aux futur-e-s titulaires d'un master de la HEM d'accéder directement au master en musicologie de l'UniGE. Les deux années du module avec option rattrapage en vue d'un master en ethnomusicologie offrent les compléments musicologiques nécessaires pour accéder au master en ethnomusicologie conjoint entre la HEM, l'UniGE et l'UniNE. Compétences spécifiques à la 1^{ère} année du module : Se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en musicologie en vue de la rédaction d'un travail académique (problématique, plan, bibliographie, citation des sources, rédaction, etc.). Compétences spécifiques à la 2^{ème} année du module : Maîtriser un sujet spécifique et en dégager une réflexion argumentée et documentée.	
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, expression orale et écrite).	
CONTENU DU MODULE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION	Rattrapage commun en vue des deux masters (musicologie et ethnomusicologie) : 1. Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre et par un examen oral noté portant sur la terminologie musicale. 2. Séminaire « Questions de méthode ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de février à mai. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.	Rattrapage en vue d'un master en musicologie : À choix, deux des quatre cours « Histoire et langages de la musique occidentale I-IV », chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines). Chacun des deux cours est validé (4 crédits ECTS) par un examen écrit noté sur un sujet convenu avec la/le professeur-e. Rattrapage en vue d'un master en ethnomusicologie : 1. À choix, un des quatre cours « Histoire et langages de la musique occidentale I-IV », d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines). Le cours est validé (4 crédits ECTS) par un examen écrit noté sur un sujet convenu avec la/le professeur-e. 2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique proposé par la/le professeur-e.

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION RATRAPAGE

en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie (suite)

HORAIRE ET SALLES	Introduction à la recherche musicologique : semestre d'automne, mardi 12h15-13h45. Questions de méthode : semestre de printemps, mardi 12h15-13h45 Histoire et langages de la musique occidentale I: semestre d'automne, mardi 10h15-11h45 Histoire et langages de la musique occidentale II: semestre de printemps, mardi 10h15-11h45 Histoire et langages de la musique occidentale III: semestre d'automne, jeudi 16h15-17h45 Histoire et langages de la musique occidentale IV: semestre de printemps, jeudi 16h15-17h45 Séminaire à choix : selon horaire de l'unité de musicologie, au semestre d'automne ou de printemps. Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, PHIL216 (Bâtiment des Philosophes)
RDV DE RENTRÉE	À convenir avec la coordinatrice du module.
JURY	Les enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a
REMARQUES	Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/accueil) Le semestre d'automne se termine aux vacances de Noël.

MOV | MUSIQUE ANCIENNE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	☒ GE ☐ NE	
COORDINATION	Elizabeth Dobbin	
CONTACT	elizabeth.dobbin@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Professeur-e-s du département de musique ancienne	
COMPÉTENCES VISÉES	Elargir la compréhension du répertoire ancien par la pratique de l'instrument historique et la théorie qui lui est rattachée.	Développer les connaissances théoriques et pratiques du répertoire ancien et de l'instrument historique dans le but d'intégrer un Master en interprétation spécialisée, pratique des instruments historiques ou un Master en interprétation musicale, orientation en concert au DMA, avec co-requis à déterminer.
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année. La deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master en interprétation spécialisée en pratique des instruments historiques ou un Master en interprétation musicale ou orientation en concert au DMA, avec co-requis à déterminer.
CONTENU DU MODULE	- David Chappuis – Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 : 24h - Cours individuel de l'instrument historique : 16h	- David Chappuis – Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 : 24h - Cours individuel de l'instrument historique : 18h - Pratique de musique d'ensemble : musique de chambre, de consort ou de musique d'ensemble en petite formation ou projet de grand ensemble du DMA (selon offre). Dotation horaire en fonction des projets. L'attribution des projets est assurée par la responsable du département suite à l'examen de première année et en étroite collaboration avec le ou la professeur-e de discipline principale et est annoncée au plus tard dans le courant du mois d'octobre. <u>Attention</u> : La durée selon les projets peut varier entre 10h de cours (musique de chambre) et 30h de projet (grands ensembles).

MOV | MUSIQUE ANCIENNE (SUITE)

HORAIRES ET SALLES	Cours d'instrument historique individuel à planifier avec les professeur-e-s. Les étudiant-e-s contactent les professeur-e-s. David Chappuis – Introduction à la musique ancienne 1 : 1er semestre, mardi 16h00-17h30, Petitot A001 (sous réserve de modifications) David Chappuis – Introduction à la musique ancienne 2 : 1er semestre, mercredi 16h30-18h00, Petitot A001 (sous réserve de modifications)	
RDV DE RENTRÉE	Lundi 07 septembre 2026, 15h30, salle de la Bourse. Présence obligatoire.	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	1. Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 : un examen oral et un dossier. 2. Pratique de l'instrument historique : un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent la maîtrise d'un langage et d'une ornementation spécifique à l'instrument pratiqué. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale.	1. Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 : un examen oral et un dossier. 2. Pratique de l'instrument historique : un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent la maîtrise d'un langage et d'une ornementation spécifique à l'instrument pratiqué. 3. Pratique de musique d'ensemble : musique de chambre, de consort, de musique d'ensemble en petite formation ou projet de grand ensemble DMA (selon offre). Modalité de validation : audition de classe, examen de musique de chambre (noté) dans le cadre formel des examens de musique de chambre du DMA, ou dans le cas d'un projet de grand ensemble DMA, l'étudiant-e valide cet élément par sa présence et participation. Chaque examen compte pour moitié ou un tiers dans la moyenne finale.
JURY	Les professeur-e-s du département de musique ancienne et un-e expert-e externe pour l'examen instrumental et l'examen de musique de chambre (le cas échéant).	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : Bien que tous les efforts soient faits pour accepter tous les candidats et toutes les candidates, l'entrée dans ce module dépend du nombre de places disponibles dans la classe des professeur-e-s de discipline principale. Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s du département de musique ancienne.	
REMARQUES	Le violon baroque est également ouvert aux altistes et violonistes.	

MOV | MUSIQUE AU CINÉMA

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Nicolas Rabaeus
CONTACT	nicolas.rabaeus@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Nicolas Rabaeus, Bänz Isler
COMPÉTENCES VISÉES	• Permettre aux étudiant-e-s de se confronter à des projets concrets. L'accent sera mis sur le dialogue avec le réalisateur, ou comment générer un concept solide à partir d'une intention narrative non musicale. • Donner des outils de réflexion et d'analyse du matériel filmique, en particulier dans son rapport avec la musique. A travers des exemples tirés de styles aussi divers que le cinéma classique européen et hollywoodien, le documentaire ou encore les films dits « expérimentaux », les étudiant-e-s apprendront à formuler une pensée critique et analytique, afin d'être en mesure d'exprimer des intentions musicales et de les justifier. • Offrir des stratégies de composition, du concept jusqu'à l'enregistrement. Les enjeux étant spécifiques aux médias cinématographiques, les étudiant-e-s apprendront par exemple à appréhender les contraintes de durée et de style. • Il sera aussi question de référencement musical, ou comment une musique crée des chaînes sémantiques capables d'apporter un sens nouveau à un récit. • Sensibiliser aux aspects logistiques du métier de compositeur pour le cinéma. A travers des exemples de budgets et de plannings, le but est de former l'étudiant-e à affronter les pressions de l'industrie cinématographique.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Cours pratiques de composition pour l'image : composition à contenu narratif, scènes animées avec son, films muets, films d'animation, séquences sur la musique de films documentaires. Cours à 3 étudiant-e-s, 60' par semaine (32h) Cours théoriques collectifs portant sur l'analyse de l'image, sa grammaire, comment elle respire, parle, et comment la musique vient s'affairer dans un élément de narration (32h).
HORAIRES ET SALLES	Cours théoriques : lundi 11h00-12h30, salle de cinéma Robert Kramer GD-03 Cours pratiques : 2 groupes, lundi 14h-16h et 16h-18h, une semaine sur deux, BO02
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : lundi 14 septembre 2026, 09h30, GD-03
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examen théorique écrit noté : série de questions sur les aspects théoriques et séquence avec musique à analyser. Examen pratique noté : une scène à mettre en musique (choix de scène 10-15 minutes cadre, 5 minutes de musique au maximum). Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale.
JURY	Les professeurs du module d'ouverture musique au cinéma.
EFFECTIF	Minimum : 3 Maximum : 6 Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor composition à l'image.

MOV | MUSIQUE MÉDIÉVALE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Patricia Esteban
CONTACT	patricia.esteban@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Patricia Esteban (en collaboration avec l'équipe pédagogique du DMA)
COMPÉTENCES VISÉES	Découvrir les différents répertoires du moyen-âge et les problématiques qui en découlent. Acquérir des connaissances générales et des notions fondamentales sur les grands répertoires du moyen-âge. Approfondir un sujet en le présentant et le contextualisant. Sensibiliser à la complémentarité des matières. Développer une approche globale des matières liées à l'étude de la musique médiévale.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Initiation aux notions théoriques étudiées en Master de musique médiévale (solmisation, chant grégorien, notation, ornementation et contrepoint). Pratique de la musique médiévale selon une thématique annuelle et découverte de <i>l'instrumentarium</i> . Selon offre : participation éventuelle au projet en cours de Musique Médiévale du DMA.
HORAIRES ET SALLES	Vendredi 15h-17h, Salle à définir. Cours hebdomadaire collectif 2h sur 24 semaines. + 2h à 4h de suivi individuel ou sous-groupe répartie dans l'année à fixer avec la professeure principale du module.
RDV DE RENTRÉE	Lundi 7 septembre 2026, 15h30, salle de la bourse. Présence obligatoire.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Prestation finale collective sous forme de concert médiation d'une durée de 60 min. Modalités étudiant-e-s DMA HEM / HEM : présence et prestation notée de fin de module. Modalités étudiant-e-s UNIGE: présence, prestation de fin du module et travail écrit noté sur un des argument littéraire ou historique mis en musique.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture de musique médiévale
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 25 Ouvert aux étudiant-e-s des départements médiéval et musicologie la Faculté des lettres de l'UNIGE.

MOV | PROJETS MUSICAUX À VOCATION SOCIALE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Talia Bachir-Loopuyt, Anne Nicole
CONTACT	talia.bachir-loopuyt@hesge.ch, anne.nicole@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Talia Bachir-Loopuyt, Anne Nicole et intervenant-e-s divers-es selon le projet choisi
COMPÉTENCES VISÉES	• Découvrir des projets où la musique est mobilisée comme un levier d'action, dans différents domaines (accès à la culture, travail social, santé, etc.) ; • Développer un regard critique sur l'impact de ce type de projets ; • Apprendre à mener une observation ethnographique et à en rendre compte ; • Développer sa capacité à s'impliquer dans un projet à vocation sociale ou interculturelle, en prenant en compte les spécificités du contexte et du public concerné ; • Développer un regard réflexif et analytique sur son expérience.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	1. Partie théorique : 24h Le cours (90' hebdomadaires pendant le premier semestre) aborde les thématiques suivantes : • Introduction aux enjeux et outils de la réflexion sur les projets musicaux à vocation sociale ; • Présentation d'actions menées en Suisse et à l'étranger ; • Rencontre avec des professionnel-le-s de différents secteurs d'activités (éducation, santé, travail social, etc.) ; • Initiation à l'enquête ethnographique : observer et décrire une situation mobilisant la musique comme un vecteur d'action sociale. 2. Partie pratique Réalisation d'un projet personnel ou collectif à visée sociale, d'une durée variable (de 16h pour un projet local, jusqu'à plusieurs semaines pour un projet à l'étranger). Ces projets sont accompagnés par les coordinatrices du module et un-e ou des intervenant-e-s impliqué-e-s au sein de ces projets. Exemple de terrains possibles : projet NEOJIBA (Brésil), projet Aga Khan for Music, programme « Sorties culturelles » (avec la HETS), « Chants des petits mondes » (foyer d'Anières), Concerts du Cœur, Fondation Convergences, etc.
HORAIRE ET SALLES	Lundi 15h00-16h30, GD-00
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours : lundi 14 septembre 2026, 15h00, GD-00
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examens notés : • Partie théorique : compte-rendu d'une situation observée • Partie pratique : compte-rendu ou portfolio du projet et défense orale
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture projets musicaux à dimension sociale.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 15

MOV | RECHERCHE ARTISTIQUE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	☒ GE ☐ NE
COORDINATION	Rémy Campos
CONTACT	guillaume.castella@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Rémy Campos, Guillaume Castella, professeur-e-s HEM impliqué-e-s dans la recherche
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences en recherche artistique, en rédaction et en médiation de la recherche.
PRÉ-REQUIS	Entretien de motivation pour déterminer le parcours de l'étudiant-e.
CONTENU DU MODULE	• Rencontres avec des porteurs et porteuses de projets (3 x 3h) ou assister à un colloque ou à une journée d'étude (9h) ; • Participer au séminaire « Actualité de la recherche » coorganisé par la HEM et l'Université de Genève (6 séances de 3 h) ; • Atelier : tournage d'un film ou enregistrement d'une maquette de podcast documentant un projet de recherche élaboré pendant la durée du MOV (30h) ; • Séances individuelles pour le suivi des travaux écrits (4 x 30min = 2h) ; • Travail en autonomie.
HORAIRES ET SALLES	Rendez-vous individuels à programmer en fonction de l'actualité des projets de recherche.
RDV DE RENTRÉE	Sur rdv avec Rémy Campos et Guillaume Castella.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Examens notés : • Rédaction d'une note de synthèse portant sur un colloque ou une journée d'étude ; • Réalisation d'un court film documentaire à l'exemple de https://youtu.be/sRzKoXE2ZPk ou https://youtu.be/hNOVPsDsbHI. La note résulte d'une évaluation globale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en recherche artistique.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a

hem

Haute école de musique de Genève
Rue de la Synagogue 35, CH-1204 Genève
+41 22 558 50 40, info.hem@hesge.ch

hemge.ch